

Un professionnel du droit comptable et de l'évaluation devenu expert en médiation

Fondateur du cabinet Paper Audit & Conseil, Xavier Paper (84), attiré très tôt par le chiffre, revient sur les principales étapes d'une carrière marquée par le souci constant de l'éthique.



Xavier Paper (84)

Quel a été le parcours qui vous a conduit à créer votre propre entreprise ?

Étant originaire de la région rouennaise, je suis entré à Sup de Co Rouen à l'automne 1981 après une année de classe préparatoire au Lycée Corneille de Rouen. Durant ma troisième année à l'école, j'ai effectué un stage de trois mois au cabinet Mazars qui m'a donné une première idée du monde de l'expertise comptable et de la variété des missions qui pouvaient y être proposées. Après mon diplôme obtenu à l'été 1984, j'ai débuté à la Fiduciaire

de France à Rouen où j'ai été chargé de travaux purement comptables comme la tenue des grands livres ou l'établissement de la liasse fiscale. J'ai ensuite rejoint au bout d'un an le cabinet Arthur Andersen à La Défense où j'ai pu mener mes premières missions de commissariat aux comptes. En 1986, ma décision d'intégrer le cabinet Salustro Vincent Gayet et Associés, devenu ultérieurement Salustro Reydel, a marqué une étape importante de ma vie professionnelle puisque j'y suis resté presque 18 ans. En plus des travaux classiques de commissariat aux comptes,

j'ai pris part en 1986 à l'audit de privatisation de la chaîne TF1, car le cabinet avait été nommé auditeur du gouvernement pour cette opération ; la vague de privatisation qui a caractérisé les années 1986 et 1987 m'a d'ailleurs permis de participer ensuite à une opération similaire avec Matra. En 1997 s'est produit un tournant dans ma carrière grâce à un détachement d'un an auprès du Conseil national de la comptabilité (CNC), renommé en janvier 2009 Autorité des normes comptables (ANC), pour y exercer le rôle de rapporteur ; j'étais d'ailleurs le premier expert-comptable à y travailler en tant que permanent, car les équipes du CNC accueillaient jusqu'alors des membres de la Direction Générale des Impôts (DGI). Outre la participation aux commissions, mon travail de rédaction des avis du CNC a notamment porté sur les contrats à long terme et les conséquences comptables du passage à la monnaie unique. De retour au cabinet Salustro Reydel, j'ai été promu associé et directeur des normes et pratiques comptables. Mon rôle consistait à aider les représentants du cabinet à dire le droit comptable auprès des clients, en conseillant les associés signataires qui avaient en interne recours à mes services sur des sujets très techniques. Cette fonction, qui s'apparentait à

celle d'un déontologue, n'était cependant pas vraiment structurée à la fin des années 90. J'ai ainsi été confronté au début des années 2000 à un dossier délicat concernant une grande société cotée ; la COB, gardienne boursière de l'époque, m'ayant demandé un avis formel sur une opération menée par cette entreprise, j'ai exprimé une opinion qui tranchait avec celle de mes pairs et qui a été à l'origine de multiples conflits d'associés. Le souhait de ne plus être confronté à ce type de situation m'a donc incité à créer en 2004 mon propre cabinet, Paper Audit & Conseil.

Quels sont les domaines d'expertise développés par votre cabinet ?

Étant donné mes fonctions précédentes, j'ai été assez vite consulté par de grands groupes cotés sur des problématiques ayant trait aux normes comptables françaises, américaines ou internationales (IAS/IFRS). Ce type de mission de la part de grandes entreprises est plutôt rare pour un petit cabinet, mais mon expérience et le passage aux normes IAS/IFRS ont sans doute joué le rôle de catalyseur à cet égard. Hormis les missions de commissariat aux comptes et à la fusion, effectuées dans le cadre de restructurations internes ou

externes, les activités de conseil du cabinet peuvent être regroupées en quatre pôles. Le premier tourne autour de l'évaluation des entreprises, des actifs incorporels, des passifs sociaux (engagements pour retraites, médailles du travail par exemple) ou de divers instruments financiers (bons de souscription d'actions, stock-options, couvertures de change, swaps de taux...). Le deuxième volet concerne l'expertise indépendante dans le cadre d'offres publiques (OPA/OPE...) visées par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers ; ce segment de marché, sur lequel il y a peu d'intervenants, constitue un axe de développement important. Le troisième pôle concerne les missions de "due diligence" lors d'opérations de croissance externe, afin de faire remonter des informations auprès de l'acquéreur potentiel. La dernière catégorie a trait au conseil lié à l'affectation des prix d'acquisition ("Purchase Price Allocation"). Si 90 % de nos clients sont des sociétés cotées industrielles ou financières de toute taille, nous ne privilégions pas une approche sectorielle compte tenu de la nature transversale des sujets que nous sommes amenés à traiter. Les missions qui nous sont confiées peuvent émaner de cabinets d'avocats, de banques d'affaires ou de confrères, à la suite de divergences d'interprétation entre différents professionnels de l'information financière, par

exemple entre un directeur financier et son commissaire aux comptes. Il s'agit alors de véritables missions de médiation qui nécessitent une disponibilité importante, beaucoup de réactivité et une parfaite intégrité ; ces trois atouts sont d'ailleurs la marque de fabrique du cabinet dont les activités se situent au carrefour de la comptabilité et de la finance. J'ai pour cette raison choisi de rejoindre différentes institutions où ont lieu d'intéressants échanges techniques comme la Commission des Études comptables de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC), la Société Française des Évaluateurs (SFEV) et depuis fin 2007, le Comité consultatif de l'ANC. J'ai récemment présidé au sein de l'ANC un groupe de travail sur la fiducie, équivalent des trusts anglo-saxons, qui vient d'être introduite en France.

La crise du secteur financier ne va-t-elle pas à votre avis contribuer à renforcer les besoins en matière de déontologie ?

Le renforcement de la fiabilité de l'information financière me semble être une priorité. Ceci est d'autant plus important que le secteur bancaire remplit un rôle essentiel d'irrigation de l'économie qui n'est à l'heure actuelle plus correctement rempli, les banques étant désireuses de reconstituer leurs marges en premier lieu ; le grippage

important constaté dans les mécanismes d'octroi du crédit entrave ainsi le développement des entreprises et de l'ensemble de l'économie. Au-delà du débat portant sur l'adéquation des normes comptables par rapport au fonctionnement réel des entreprises, la répétition

des scandales financiers prouve le besoin de véritables "garde-fous" face à la dérive inévitable des comportements humains, ce qui passe par l'amélioration des outils de prévention et de gestion des risques.

Yves-Marc Le Réour (87)

L'Autorité des normes comptables (ANC)

Résultant de la fusion récente du Conseil national de la comptabilité et du Comité de la réglementation comptable, l'Autorité des normes comptables a pour objet de simplifier le dispositif actuel de normalisation comptable et de doter la France d'une institution capable de mobiliser l'ensemble des compétences françaises dans les débats internationaux, particulièrement dans les débats relatifs aux IFRS. Ses missions sont de trois types :

- Elle est tout d'abord compétente pour édicter les prescriptions comptables générales et sectorielles auxquelles sont soumises les personnes physiques ou morales établissant des documents comptables conformes aux normes de la comptabilité privée. Dans ce cadre, elle adopte les règlements comptables qui leur sont applicables.
- Ensuite, elle donne un avis sur tout projet de texte contenant des dispositions de nature comptable élaboré par les autorités nationales et peut émettre des avis sur les projets de normes internationales.
- Enfin, elle assure la coordination et la synthèse des travaux théoriques et méthodologiques conduits en matière comptable et peut formuler notamment des recommandations dans ce domaine.